

LISTE DES PARTICIPANTS

- Muriel Perez : BANQUE ALIMENTAIRE
- Grégory Siret : BOURGUIGNON
- Thomas Chetanneau : BOURGUIGNON
- Mariem Ghayaza : CD Peintures
- Erwan Le Meur : Président CPG
- Naïma Mansouri : CPG
- Janina Baigus : CEMEX
- Patrick Andanson : CIMENTS CALCIA
- Yvane Quintrec : CLASS'CROUTE
- Didier Jolly : DB SCHENKER
- Laurent Laye : ECO VALORISATION
- Charles Toussaint : GEODIS CALBERSON
- François-Xavier Lecointre : GRANDS MOULINS DE PARIS
- Louis Bonnefon : MARFRET
- Gildas Monjoin : OGAM
- Maxime Antonini : PAPREC
- Kris Danaradjou : PORTS DE PARIS
- Jean Plateau : PORTS DE PARIS
- Sarah Majzoub : PRESTIGES SERVICES
- Virgile Noel : PRESTIGES SERVICES
- Stephane Theron : SERRE ET ANDRIEU
- Alexandre Huché : SOGEPP
- Wojciech Karnat : SOGEPP
- Mathieu Gaborit : SOLVALOR
- Aude Betegnie : VEOLIA OPESLIA

Invités :

- Emma Billard : DIRECCTE
- Elisabeth Auffray : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE
- Bertrand Neveux : VNF
- Gjergj Miraçi : AEI ARCHITECTE CONSEIL
- Fadela Ammad : GDRF
- Jean-Luc BARAFFE : SEGULA TECHNOLOGIES
- Benoît NOTTELLET : SEGULA TECHNOLOGIES
- Agathe Degonville : EM Services
- Pauline Joubert : EM Services
- Claire Gilot : DB SCHENKER
- Laure Pernodet : DB SCHENKER

ORDRE DU JOUR

1- Validation du PV de la réunion 15 mars 2019.

2- Présentation de la Charte sur l'inclusion (DIRECCTE : Emma Billard et CMA : Elisabeth Auffray).

3- Projet de navettes gratuites pour le transport fluvial sur le port de Gennevilliers (VNF : Bertrand NEVEUX).

4- Présentation du cahier de prescriptions architecturales et paysagères du port (AEI : Gjergj Miraçi).

5 - Présentation du projet de bateau respectueux de l'environnement : le Green Deliriver (GRDF : Fadela Ammad, SEGULA TECHNOLOGIES : Jean-Luc Baraffe et Benoît).

6- Echange autour du Plan de mobilité interentreprises (EM Services : Agathe Degonville et Pauline Joubert).

7- Présentation de l'opération "CLEAN ECO" sur le port de Gennevilliers (DB Schenker : Laure Pernodet et Claire Gilot).

8- Société Prestiges Services : présentation de leur offre de services de nettoyage (Sarah Majzoub).

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 15 mars 2019

Le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2019 a été adopté à l'unanimité.

2. Présentation de la Charte sur l'inclusion (DIRECCTE : Emma Billard et CMA : Elisabeth Auffray).

(cf. document 1 : *Les Hauts-de-Seine s'engagent, une chance. Les entreprises s'engagent.*)

Suite au plan de mobilisation national des entreprises lancé par le Président de la république le 17 juillet 2018, la DIRECCTE et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine poursuivent au plan local cette mobilisation en sollicitant les entreprises des Hauts-de-Seine qui souhaitent s'inscrire dans une démarche inclusive.

A cet effet, une charte a été mise en place et a vocation à être signée à la fois par le Préfet et l'entreprise, celle-ci devant inscrire en annexe les objectifs qu'elle se fixe sur une ou plusieurs des thématiques indiquées en matière d'inclusion à destination des publics les plus fragiles.

Cette démarche qui devrait se concrétiser par la signature des engagements des entreprises lors d'un événement fin juin (27 juin 2019) organisé à la préfecture des Hauts-de-Seine en présence de toutes les entreprises engagées et de Monsieur le Préfet.

3. Projet de navettes gratuites pour le transport fluvial sur le port de Gennevilliers (VNF : Bertrand Neveux).

VNF est le gestionnaire du réseau fluvial français. Au niveau national c'est 6 700 km de voies d'eau qui sont gérées au travers de 7 bassins de navigation dont celui du bassin de la Seine qui représente à lui seul la moitié du transport fluvial français.

VNF travaille sur un projet avec HAROPA, la CPG et la CPP sur le thème de la logistique urbaine (report modal) via la voie d'eau. Ils réfléchissent aux moyens qui pourraient être mis à disposition des entreprises, en fonction de leurs besoins, pour déporter la logistique sur le fleuve entre Gennevilliers et Paris, d'autant plus que la solution fluviale est souvent moins coûteuse que le transport routier.

Kris Danaradjou, Directeur du port de Gennevilliers, précise qu'il y a au moins 3 opérateurs, en complément de la réflexion de VNF, qui réfléchissent à proposer des solutions de logistique fluviale entre Gennevilliers et Paris avec des moyens de chargement du bateau qui sont assez différents. Ce sont des projets plus ou moins aboutis et qui ont fait un certain nombre de repérage pour savoir d'où partir sur le port et où arriver sur Paris.



Bertrand NEVEUX
Adjoint au chef de service
Voies navigables de France
Direction territoriale Bassin de la Seine
Service Promotion du Transport Fluvial
18, quai d'Austerlitz 75013 PARIS
01 44 06 63 67 - 06 63 34 96 65
bertrand.neveux@vnf.fr

4. Présentation du projet de bateau respectueux de l'environnement : le Green Deliriver (GRDF : Fadela Ammad, SEGULA TECHNOLOGIES : Jean-Luc Baraffe et Benoît Nottellet).

(cf. Document 2 - Green Deliriver GRDF et Segula)

Face à l'explosion du e-commerce et à la congestion des réseaux routiers, les équipes Recherche & Innovation de SEGULA Technologies ont à l'origine développé en partenariat avec GPS&O et GRDF un concept de logistique urbaine exploitant le réseau fluvial pour transporter des marchandises depuis la périphérie urbaine jusqu'au cœur de Paris, via la Seine. Au retour, la navette évacuera des déchets urbains vers des centres de traitement et de valorisation. Le transport fluvial offre une solution pertinente dans la mise en place de circuits courts pour desservir les centres villes et réduire les impacts du transport. GREEN DELIRIVER fait appel à une propulsion hybride biogaz/électrique silencieuse pour limiter les émissions de polluants atmosphériques et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. Cette navette s'appuiera sur les stations GNC (Gaz Naturel Comprimé) positionnées le long de l'axe fluvial et alimentées en gaz naturel à partir du réseau exploité par GRDF.

GREEN DELIRIVER intègre une solution efficace de gestion des marchandises via l'utilisation d'un entrepôt embarqué. Cet entrepôt connecté optimise la performance de la chaîne logistique en maximisant le volume de chargement et en utilisant des systèmes de manutention rapides. La livraison sur le dernier kilomètre s'effectuera via des solutions à faible impact sur la fluidité des centres-villes et sur l'environnement.



Fadéla AMMAD
Responsable Territoriale
Direction Territoriale Yvelines
199, rue du Parc
78955 Carrières Sous Poissy
Tel : 01 39 79 66 77
Mob : 06 25 57 14 71



Jean-Luc BARAFFE
Group Chief Innovation Officer

SEGULA MATRA TECHNOLOGIES
Parc d'Activités de Pissaloup
8, avenue Jean d'Alembert • 78190 Trappes • France
Mob.: +33 (0)6 76 14 44 81
E-mail: jean-luc.baraffe@segula.fr • Web: www.segula.fr



Benoît NOTTELLET
Responsable Recherche & Innovation

SEGULA Technologies 06.03.43.32.92
26 rue Lamartine
76600 Le Havre • France
Std. : +33 (0)2 35 11 70 70 • Direct: +33 (0)2 35 11 70 65
E-mail: benoit.nottellet@segula.fr • Web: www.segula.fr

5. Présentation du cahier de prescriptions architecturales et paysagères du port (AEI architecte conseil : Gjergj Miraçi).

Depuis la fin des années 90, la Direction du port a mis en place une planification volontaire sous la forme d'un schéma d'orientation et de développement durable (SODD) qui est révisé assez régulièrement (la dernière date de 2013 – 2014) et qui définit des objectifs pour développer la plateforme de Gennevilliers, en faire un hub logistique, maîtriser ses risques, sectoriser ses activités, proposer de nouveaux services et contribuer à son rayonnement.

La Direction du port et l'architecte conseil M. Miraçi, sont en train d'établir le bilan des actions de ce schéma directeur pour le réviser et intégrer de nouvelles actions, propositions et ambitions. Deux documents découlent de ce schéma en termes d'aménagement :

- Le plan de paysage qui guide la Direction du port dans l'aménagement paysager de la plateforme.
- Le cahier de prescriptions architecturales et paysagères qui s'applique à toutes les amodiations du port.

Le port est un domaine public régit par le code général de la propriété publique. De ce fait, tout aménagement nécessite l'accord de l'Etat et donc de Ports de Paris.

Le cahier de prescriptions architecturales et paysagères est construit après un travail de diagnostic de l'état existant et de propositions à l'échelle de l'aménagement de l'ensemble de la plateforme portuaire. Les enjeux et objectifs principaux sont liés aux enjeux propres de la plateforme portuaire à savoir :

- Mise en cohérence de la palette architecturale des différents bâtiments et constructions.
- Mise en cohérence avec les aménagements urbains qui sont proposés sur l'ensemble du port.
- Enjeux urbains liés au contexte puisque la plateforme occupe une part importante du périmètre de la commune.

Le cahier de prescriptions architecturales et paysagères du port de Gennevilliers sera transmis ultérieurement aux membres de la CPG et à toutes les entreprises du port.

6. Echange autour du Plan de mobilité interentreprises (EM Services : Agathe Degonville et Pauline Joubert).

Créé par la loi en 1996, le plan de mobilité est un outil au service des entreprises conçu dans l'objectif de limiter l'impact des déplacements liés à l'activité professionnelle.

La Loi de Transition Énergétique indique que les établissements de plus de 100 salariés doivent adopter un Plan de Mobilité d'ici le 1er janvier 2018, lorsqu'ils se trouvent sur des territoires concernés par un Plan de Déplacements Urbains (c'est le cas de l'Île de France et de la quasi-totalité des agglomérations françaises). Au-delà de la stricte obligation réglementaire, le plan de mobilité est un véritable outil au service du management de l'entreprise. Il permet de :

- Optimiser le poste transports et déplacements (flotte de véhicules, stationnement, véhicules de fonction...)

- Améliorer la mobilité des salariés et leur qualité de vie au travail (temps de travail, de trajet, confort...)
- Renforcer l'image et la culture d'entreprise auprès des salariés, des partenaires et du public (« Great Place to work », recrutement...)
- Limiter la détérioration des conditions de trajet de vos salariés
- Réduire l'exposition au risque routier et améliorer la sécurité
- Réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO2

Le plan de mobilité inter-entreprises regroupe plusieurs entreprises, se trouvant sur un même site ou zone d'activités, rencontrant les mêmes problématiques en matière de mobilité et qui mutualisent leurs moyens humains et financiers pour mener leurs actions, sont plus légitimes pour répondre à des demandes de subventions et instaurent un dialogue entre les entreprises et les instances publiques.

EM Services va faire parvenir à la CPG une proposition d'accompagnement qui sera étudiée lors de la prochaine assemblée générale.

Agathe DEGONVILLE
Consultante transport et mobilité durable

T +33 (0)1 82 28 35 70
P +33 (0)6 19 99 07 95



EM Services, 207 rue de Bercy, 75012 Paris
em-services.fr - ratpdev.com - ratpgroup.com

7. Présentation de l'opération « CLEAN ECO » sur le port de Gennevilliers (Schenker France : Claire Gilot et Laure Pernodet).

(cf. Document 3 - DB Schenker présentation initiative Clean Éco)

L'opération « Clean Eco » est une initiative éco-citoyenne mise en œuvre par DB Schenker depuis 2 ans. Il s'agit d'un ramassage bénévole de déchets organisé et réalisé par les salariés de DB Schenker sur leur temps de pause déjeuner (1 heure) et qui couvre 4 zones du port : terre-plein central du port en face du Débarcadère, parking de l'agence DB Schenker, entrée et sortie de la A86.

DB Schenker souhaiterait associer à cette action d'autres entreprises du port pour avoir plus de visibilité, de poids et ainsi sensibiliser les usagers du port.

Laure Pernodet de DB Schenker pilote ce projet de « Clean Eco » global.

Laure PERNODET

Responsable régionale QSSE

laure.pernodet@dbschenker.com

01.41.85.48.59 / 07.85.29.40.18

8. Société Prestiges Services : présentation de leur offre de services de nettoyage (Sarah Majzoub)

Intervention annulée

Date de la prochaine réunion : le mercredi 03 juillet 2019 à 17h (Hôtel Campanile - 41, route Principale du Port 92230 Gennevilliers).

Erwan LE MEUR
Président